

LA REVUE MUNICIPALE

Chalindrey

décembre
2021
N° 129





SOMmaire

de la revue municipale n°129

Éditorial	Page 2	Côté Jeunes	Pages 26 à 28
Actualités	Pages 3 à 14	- Garantie jeunes	
- Nouveau conseil municipal		- Nouvelles recrues au collège	
- La gendarmerie communique		- L'estival des sciences	
- Valorisation du patrimoine		Associations	Pages 29 à 32
- Petite ville de demain		- Henri Le Cam	
- Une 3 ^{ème} fleur méritée		- Un label au Foot	
- Le fleurissement de saison		- Fête de la Bière	
- Cabane à livres installée		- Forum des associations	
- Visite de Mme la Sous-Préfète		- Les vagabonds à la rescousse	
- Visite de globe-trotteurs à vélo		- Le Judo club fait sa rentrée	
- Départ du prêtre		Tribune de l'opposition	Page 33
- Nouveaux venus à la commune		Culture	Page 34
- Repas des aînés		- La Via Francigena	
- 11 Novembre		Loisirs	Pages 35 - 36
- Projet de méthaniseur		- Trucs et astuces	
- La fibre		- Sudoku	
- Inauguration DI Environnement		- A Table !	
- Fête Nationale		Pratique	Page 37
Citoyenneté	Pages 15 à 21	Etat-civil	Page 38
- Prochaines élections		Agenda	Page 40
- Les premiers votes de jeunes			
- Résultats des élections départementales et régionales			
- Recensement de la population			
- Nettoyons la nature			
Travaux et Projets	Pages 22 à 25		
- Zone Sonjeot			
- La rue des Frères Lumière			
- Projets en cours et à venir			
- Résidence seniors			



ÉDITORIAL



Du maire



Les années 2020 et 2021 sont et resteront marquées par l’empreinte de la pandémie de la COVID 19.

L’aube de la nouvelle année 2022 est d’abord un temps propice pour dresser les bilans, tirer les enseignements, mais surtout pour envisager les perspectives et construire l’avenir.

C’est aussi le temps de rendre hommage aux efforts fournis par tous les membres du Conseil Municipal qui m’accompagnent chaque jour et qui mettent leur engagement au service des intérêts de notre commune. Je profite de ce moment pour leur signifier ma reconnaissance pour leur mobilisation exemplaire car la crise sanitaire nous aura tous perturbés mais surtout mobilisés.



Comme vous pourrez le constater dans cette revue, nous avons dû réorganiser l’équipe municipale, suite aux décès de Madame Nadine LOMBARD, de Monsieur Jean-Yves PROVILLARD et suite à la démission de Monsieur Philippe BELIN pour raison de santé. Les réunions des conseils municipaux du 25 juin et du 26 août derniers, ont permis de compléter l’équipe avec trois nouveaux élus :

Madame Caroline FORGEOT et Messieurs Grégory NICOLAS et Jean-Paul BREDELET.

Ces derniers ont intégré les commissions municipales et ont été désignés pour représenter notre commune dans les différents syndicats intercommunaux.

Sylvain GOIROT devient le nouveau délégué à la Communauté de Commune des Savoir-Faire.

Après concertation avec l’équipe municipale et acceptation de cette dernière, j’ai proposé de ne pas nommer un nouvel adjoint et de donner délégation à trois membres de l’équipe municipale.

Ainsi, les trois adjoints Madame Marie-Christine BEAUFILS, Monsieur Josselin IWASZKO et Madame Emilie FOUSSADIER, passent au rang supérieur. Madame Caroline KANICKI, Madame Marie PERRIN et Monsieur Jean-Paul BREDELET sont nommés conseillers municipaux délégués, par arrêté du Maire du 8 septembre 2021.

Pour apporter un peu de gaieté et de chaleur à notre commune, je tiens à vous annoncer l’attribution à notre bourg centre de la 3^{ème} fleur, par le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris.

Récompense et surtout reconnaissance d’un travail collectif, celui, bien évidemment, du personnel communal qui s’investit pleinement au quotidien pour améliorer la qualité de vie des habitants de Chalindrey. *C’est ainsi l’ensemble de la politique de développement de la commune qui est aujourd’hui récompensé et qui conforte la municipalité dans ses actions pour renforcer l’attractivité de notre bourg centre.*

Je souhaite à tous une bonne et heureuse année 2022, source de convivialité, bien-être et équilibre.

Votre Maire



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Pierre GARNIER,
Maire



Marie-Christine BEAUFILS
1^{ère} adjointe
Finances
Sports, fêtes, loisirs, culture
Associations
Événements



Josselin IWASZKO
2^{ème} adjoint
Services techniques
Travaux/ Bâtiments
Interlocuteur
réseau eau potable



Emilie FOUSSADIER
3^{ème} adjointe
CCAS – Patrimoine -
Communication
Interlocutrice
affaires scolaires



Les conseillers



Christian BAILLET



Jean-Paul BREDELET



Urbanisme
Interlocuteur réseau
eaux usées



Daniel CAMELIN



Vice-Président CCSP



Bernard DONNET



Caroline FORGEOT



Nicole GARNIER
GENEVOY



Sylvain GOIROT



Danielle GRESSET



Caroline KANICKI



Commission des Jeunes
CMJ
Événements municipaux



Isabelle LEGROS



Véronique MICHEL



Vice-Présidente CCSP
Conseillère
Départementale



Grégory NICOLAS



Marie PERRIN



Interlocutrice
affaires scolaires
et affaires médicales



Gérard PIAT



Brigitte SCORDEL



Les commissions :

- des Finances et du Personnel
- CCAS
- Attribution des marchés
- Travaux, Bâtiments, Voirie, Logements
Sécurité, Urbanisme et fleurissement
- Vie associative et événementiels

- Communication
- Patrimoine
- Foncière et Forêt communale
- Délégation de Service public
- Commission des Jeunes



LA GENDARMERIE

Communique

GENDARMERIE NATIONALE



PRENEZ RENDEZ-VOUS,
PAR INTERNET,
AVEC LES GENDARMES
DANS LA BRIGADE DE VOTRE CHOIX



PLUS DE
RENSEIGNEMENTS
SUR LE SITE INTERNET
DE LA MAIRIE
www.ville-chalindrey.fr

DEPUIS LE PORTAIL
LANNUAIRE.SERVICE-PUBLIC.FR



ILLUSTRATION : ANNE MARIE

ET TOUS LES JOURS SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR :



A la gendarmerie
en ligne!



VALORISATION

Mon église, mon patrimoine

Eglise Saint Gengoulf

Chalindrey (52)

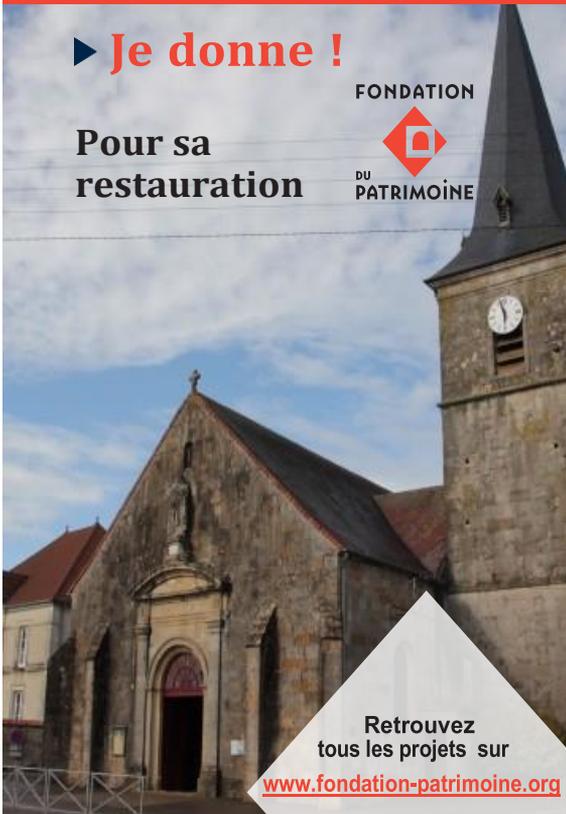
► **Je donne !**

Pour sa
restauration

FONDATION



DU
PATRIMOINE



Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

Parce que l'église Saint Gengoulf de Chalindrey est un patrimoine du quotidien qui contribue à la qualité de vie,

Souscription
en ligne

Sur le site internet

[www.fondation-](http://www.fondation-patrimoine.org)

[patrimoine.org/77540](http://www.fondation-patrimoine.org/77540) ou en

flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète le [bulletin de don](#) disponible dans cette revue, en mairie et à l'église pour l'envoyer à la Fondation du patrimoine (21 rue Andrieux - CS 60033 - 51723 REIMS Cedex), accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine - Eglise Saint Gengoulf**

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

► **Sauvons ensemble l'église Saint Gengoulf à Chalindrey !**



COMMUNE LABELLISÉE

Petite ville de demain

Les communes de Chalindrey, Bourbonne-Les-Bains et Fayl-Billot sont lauréates du dispositif Petites Villes de Demain.

La Communauté de Communes des Savoir-Faire (CCSF) est porteuse du dispositif.

Ce programme accompagne les projets du territoire pour améliorer les conditions de vie des habitants. C'est aussi pour renforcer les moyens des élus des communes et des intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire jusqu'à 2026.

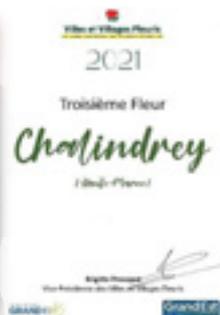
Petites Villes de Demain, ce sont, en France, plus de 1600 communes accompagnées par ce programme.

A ce titre, le recrutement d'un chef de projet est financé à hauteur de 75% sur la durée du programme de 2020 à 2026 (subvention plafonnée à 45 000€). Les 25% restants seront répartis à part égale entre les 4 entités (CCSF, Chalindrey, Bourbonne-Les-Bains et Fayl-Billot).

La CCSF sera employeur du chef de projet.



Une 3^{ème} fleur méritée



Le jury régional de Villes et Villages Fleuris de Champagne-Ardenne vient d'attribuer une 3^{ème} fleur à notre commune.

La conclusion rendue est la suivante : « Bel engagement de la commune sur le label « *Villes & Villages Fleuris* ». Village propre, agréable où il fait bon vivre.

Ce label vient récompenser l'investissement des services de la ville sur plusieurs années : présence du végétal en toute saison et aménagement des espaces paysagers en harmonie avec l'identité de la commune, prise en compte des enjeux écologiques avec le choix de plantes et la gestion raisonnée de l'eau.

COMMUNE AGRÉABLE

Elégante...

Les massifs ont revêtu leur parure automnale. La commune se colore au gré des saisons pour le plaisir des yeux.



Davantage de photographies sur notre site internet www.ville-chalindrey.fr

Au pays des livres ...

Les employés des services techniques se sont mis à l'œuvre l'hiver dernier pour nous confectionner une jolie cabane à livres. Anne-lise Bourdeaux s'est chargée de trouver quelques modèles sur internet et les a proposés aux élus de la commission communication qui se sont décidés pour le modèle ci-dessus. Puis, Frédéric Thévenard et Michel Vautard se sont appliqués, en période de mauvais temps, à la réaliser.

Bravo à toute l'équipe pour ce beau travail !

Le choix a été fait de positionner cette cabane dans le petit square près de la mairie, parce que le lieu s'y prête bien et surtout pour que les élus puissent vérifier régulièrement son contenu.

N'hésitez pas à vous y rendre.

Cabane à livres : **PRENEZ - APPORTEZ - LISEZ - PARTAGEZ - ÉCHANGEZ**



*La lecture est
encore plus belle
quand elle est
partagée.*

DES VISITES

Une officielle ...



Le vendredi 6 août, Madame la Sous-Préfète Emmanuelle Juan-Keunebroek a honoré notre commune de sa présence.

Accompagné de douze élus et de Madame la Conseillère Départementale Véronique Michel, Jean-Pierre Garnier a présenté notre bourg centre.

Il a su mettre en valeur les atouts et les aménagements récents sur Chalindrey mais a surtout insisté sur les préoccupations d'aujourd'hui et de demain : suppression des emplois, incivilités grandissantes générant un climat d'insécurité, vieillissement des professionnels de santé aspirant à une retraite bien méritée.

Madame La Sous-Préfète a été fort attentive à ces préoccupations et n'a pas hésité à proposer son soutien dans les mois à venir.

Une autre particulière ...

Le vendredi 13 août, la commission Patrimoine a rencontré deux jeunes amoureux de notre département, désireux d'effectuer un « Tour du monde de la Haute-Marne », sur un mois.

Soutenu par le département, Théo Caviezel originaire de Perrogney (et petit-fils de Micheline et Bernard Berger habitant Chalindrey) et Johann Legrand de Bourmont, sont partis le lundi 9 août de l'abbaye d'Auberive, équipés chacun d'un vélo électrique.

Ce périple a eu pour objectif de mettre en valeur le patrimoine, des artisans locaux, des savoir-faire, des personnages ou des événements historiques. Le but ultime était de montrer que la Haute-Marne n'a rien à envier au reste du monde.



Un bel échange avec des jeunes fort sympathiques !

Lors de cet échange, les membres de la commission Patrimoine ont pu évoquer entre-autre l'importance de l'activité ferroviaire en déclin, les différents monuments à voir, les nouveaux aménagements...

Leur a été offert par Jean-Pierre Garnier, le livre de Serge Thévenot, d'ailleurs présent lors de cette rencontre.

DU NOUVEAU

A la paroisse ...

Le prêtre Grégory VALLON, après huit années dans notre paroisse, exerce désormais ses missions sur le Bassigny.

Homme de communication, à l'écoute, énergique et patient, Grégory a su conduire notre communauté pour en faire une réalité vivante et agissante. Même si cela n'a pas toujours été facile, le résultat est là. En effet, de nombreuses initiatives ont été menées avec la participation active des paroissiens, mais toujours sous son impulsion.

Notre nouveau prêtre, Dominique JEAUGEY, a été accueilli au nom de tous par les élus du conseil municipal.



Dominique Jeaugey, Jean-Pierre Garnier, Grégory Vallon

A la Commune ...

Depuis quelques mois, quatre personnes complètent l'équipe des services techniques. Deux sont en période de stage pendant un an : Gaël Pernot affecté aux bâtiments et Paul Petiet, spécialisé dans les espaces verts.

Jenny Baud et Flavien Marasi sont quant à eux, pour un an, en Contrat Unique d'Insertion, dans le cadre des parcours emploi compétences (emploi PEC). Mme Baud est affectée à l'entretien des bâtiments et gère les clés du centre socio-culturel. M. Marasi s'occupe des espaces verts.



De gauche à droite :
Jenny Baud,
Flavien Marasi,
Gaël Pernot
et Paul Petiet

**Bienvenue
à ces nouvelles
personnes.**

EN ATTENDANT

La levée de toute restriction...

Le samedi 17 octobre, l'équipe dynamique du CCAS a eu le plaisir de remettre un colis à près de 429 personnes âgées de 70 ans et plus. **Celui-ci a remplacé le repas traditionnel de nos anciens (cause COVID).**

Les plats avaient été préparés avec soin par le traiteur Ludovic BAILLY. Ainsi, nos aînés ont pu se régaler du menu suivant :

Terrine périgourdine maison, sa crème de foie gras et son chutney de figues

Carbonnade de bœuf à la Choue de Haute-Marne

Mini gratin dauphinois, demi-tomate provençale, fleurette de brocolis

Emmental Marcoux, Langres de Saulxures

Entremet mangue-framboise

Une matinée agréable et chaleureuse pour tous !



En décembre, ce sont les colis de Noël qui ont été distribués par les membres du CCAS, aux personnes seules (hommes et femmes) de plus de 70 ans.



Un 11 Novembre commémoré

Retour à une commémoration en présentielle de l'anniversaire de la libération : défilé de La Lyre, des porte-drapeaux, des représentants des associations patriotiques, des pompiers et du public ; dépôt des flammes du souvenir ainsi que de fleurs par les enfants au pied du monument. Remerciements à notre fleuriste locale qui les a offertes.



PROJET

D'un méthaniseur

Le mot urgence a tourné en boucle dans l'actualité de ces derniers mois : l'urgence sanitaire dont il était difficile de contester la réalité, l'urgence économique tout aussi évidente.

A tout cela a succédé l'urgence de retrouver une vie normale.

Rude période ! Donc tout serait devenu urgent, même d'installer un méthaniseur industriel sur la zone industrielle Les Moulières, à proximité des maisons des lotissements, sans concertation avec les élus et les habitants de notre commune.

Ce projet présenté au Conseil Communautaire du 14 octobre 2021 a occasionné un long débat de près de 2 heures.

Les délégués de Chalindrey se sont interrogés sur la pertinence de prendre cette décision dans l'urgence sans avoir communiqué avec la population du bourg centre, sans avoir étudié la possibilité de construire de méthaniseur sur un autre site du territoire.

Chacun a pu présenter ses arguments et l'ensemble des délégués présents s'est positionné par un vote à bulletins secrets : 54 votes contre le projet / 20 votes pour le projet / 7 bulletins blancs.

Suite à ce vote démocratique, le projet est abandonné sur la zone des Moulières à Chalindrey.

Vos délégués communautaires : Jean-Pierre Garnier, Marie-Christine Beaufiles, Daniel Camelin, Nicole Garnier Genevoy, Sylvain Goirot, Danielle Gresset, Isabelle Legros, Véronique Michel et Gérard Piat.

La fibre

Pour rappel, le déploiement de la fibre a été confié à la société Losange, par la région Grand Est.

Une grande partie de la commune est déjà raccordée.

Pour les foyers qui n'ont pas été contactés par leur opérateur internet, ils peuvent connaître l'éligibilité de leur ligne en se connectant sur <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>

Une fois l'abonnement souscrit et en cas de problème sur la ligne (câble détendu ou arraché...) contacter l'opérateur : lui seul doit intervenir.



INAUGURATION

Du centre de démantèlement

Une journée importante s'est déroulée le 28 septembre 2021, sur la zone d'activités Les Moulières.

En effet, Messieurs Frédéric et Hugo ROSATI, Président Directeur Général et Directeur Général de DI Environnement, ont présidé l'inauguration du centre de démantèlement de notre commune. A l'occasion de cette cérémonie, le Maire de Chalindrey a tenu à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans le développement de ce centre que nous espérons prospère.

Quelques précisions :

Cette société de Montélimar a été retenue, suite à un appel d'offres de la SNCF en 2019. Elle a eu pour mission de construire, sur le site de l'ancienne plateforme multimodale (embranchée au fer), une usine de 6 000 m² pour le démantèlement de voitures Corail. La SNCF s'est alors engagée à mettre à disposition 1 300 voitures jusqu'à 2028.

L'usine de Chalindrey propose une solution unique portée par des moyens inédits pour la dépollution, le recyclage et la reconversion des équipements.

Elle dispose pour cela de moyens en capacité de stockage, traitement, sécurité des personnes et protection de l'environnement.

La Communauté de Communes des Savoir-Faire et le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Langres) ont viabilisé le terrain pour 2,2 M d'euros. DI Environnement a investi 10 M d'euros pour construire le bâtiment et trois lignes ferrées internes au site. La première ligne de production est opérationnelle. Une seconde ligne est lancée, ce qui va permettre à l'entreprise de produire trois fois plus et de répondre à de nouveaux appels d'offres. En effet, ce centre de démantèlement et de désamiantage de matériel ferroviaire a vocation à s'élargir à d'autres matériels (militaire...). Ainsi, il pourra contribuer à la création d'une véritable filière de recyclage porteuse d'emplois locaux et de savoir-faire environnemental.



© P.lagler-JHM

ET HISTORIQUE

Du développement de la zone



1995 : les élus du District de la région de Chalindrey ont souhaité la création de la Communauté de Communes du Pays de Chalindrey avec le développement économique en principale compétence.

2001 : les élus des trois intercommunalités du Sud du Département, souhaitant valoriser le carrefour ferroviaire de Chalindrey et les deux sorties autoroutières Langres Nord et Langres Sud, ont créé, avec le Département de la Haute-Marne, le SMAEPL (Syndicat Mixte d'Aménagement Economique du Pays de Langres). La création, par ce syndicat, des trois parcs d'activités, aura été le début d'un important travail collectif sur le territoire sud haut-marnais.

2 mars 2001 : la ZAC Les Moulières a été créée à Chalindrey par arrêté préfectoral.

Janvier 2005 : début des travaux de construction de la plateforme multimodale à Chalindrey (avec embranchement ferroviaire sur l'ancienne ligne de Gray), avec le soutien de l'Etat, du Département, de la Région et de la CCI de la Haute-Marne.

2006 : les trois parcs d'activités du sud du département sont classés Parcs d'activités de référence par la Région et l'Etat.

2010 : le remembrement communal permettra à la Communauté de Communes de maîtriser 40 ha de terrains viabilisés et 60 ha de réserve foncière.

2009/2010 : suite à d'importantes réorganisations générant une forte baisse d'effectifs cheminots sur notre site local, et après d'âpres négociations, sous la pression des élus du territoire, des cheminots, des syndicats et des acteurs socio-économique, Monsieur Guillaume PEPY s'est engagé à prendre des mesures pour pérenniser 250 emplois de cheminots sur le site local.

12 juillet 2010 : annonce de la création d'une unité de déconstruction et de valorisation du matériel ferroviaire à Chalindrey.

29 novembre 2012 : le Conseil d'Administration de la SNCF approuve la création d'un centre de démantèlement à Chalindrey.

Construit dans la Rotonde, ce centre de démantèlement, géré par la Société GEOWAST, sera détruit par un incendie le 7 avril 2016.

2016 : la direction SNCF a lancé un appel d'offres pour réimplanter une nouvelle unité de démantèlement sur la zone Les Moulières.

7 juin 2019 : la société retenue, DI Environnement, dépose un permis de construire sur ce site.

17 octobre 2019 : arrêté de Madame le Préfet, accordant le permis de construire, au nom de l'Etat, à DI Environnement pour la construction de l'usine de recyclage et de démantèlement.

28 septembre 2021 : inauguration du nouveau centre de démantèlement

FÊTE NATIONALE

Assurée, ce 13 juillet 2021



Si le contexte épidémique a fait annuler quelques feux d'artifice, le nôtre a été heureusement maintenu.

Il a été tiré depuis le complexe sportif. Les spectateurs, quant à eux, ont pu se rassembler sur notre grande place du marché, dans le respect des gestes barrières.



Cette soirée de célébration a marqué un temps d'unité nationale et de joie partagée pour tous nos habitants.

Particularité cette année : un feu sans musique ! Ce qui n'a rien enlevé à la magnificence !



EN 2022

Prochaines élections AU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Élections	<u>Présidentielles</u>	<u>Législatives</u>
Dates	1 ^{er} tour : 10 avril 2022 2 ^d tour : 24 avril 2022	1 ^{er} tour : 12 juin 2022 2 ^d tour : 19 juin 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



JE VEUX
VOTER

EN 2022

JE M'INSCRIS SUR LES
LISTES ELECTORALES

DÈS MAINTENANT
et jusqu'au 4 mars 2022 pour
les présidentielles
et jusqu'au 6 mai 2022 pour les
législatives

J'AI DÉMÉNAGÉ, JE PENSE À SIGNALER
MON CHANGEMENT D'ADRESSE
EN MAIRIE OU SUR www.service-public.fr

ELECTIONS

Nos jeunes se mobilisent



Qui a dit que les élections n'intéressaient pas nos jeunes ? C'est avec plaisir que nos élus ont accueilli ces nouveaux votants qui sont intéressés et préoccupés par le devenir de leur territoire.



RESULTATS

Des élections Départementales



Les résultats des élections départementales des 20 et 27 Juin 2021 qui ont vu la réélection des Conseillers Départementaux sortants **Mme Véronique MICHEL et M. Bernard GENDROT** sont les suivants :

CANDIDATS	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	CHALINDREY	CANTON	CHALINDREY	CANTON
CHEVELLE Marie-Claude HUN Jean-Philippe	120	595	-	-
BERTRAND Hélène JOFFRAIN William	156	849	-	-
DARBOT Éric DEROCHE Ludivine	154	856	238	1306
GENDROT Bernard MICHEL Véronique	274	1464	418	2128

Et Régionales

Les résultats des élections régionales des 20 et 27 Juin 2021 qui ont vu la réélection de la liste conduite par le Président sortant **M. Jean ROTTNER** sont les suivants :

Résultats dans le Grand Est

Au second tour des élections régionales



Source: Ministère de l'Intérieur - Crédits: franceinfo

LISTES CONDUITES PAR	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	CHALINDREY	REGION	CHALINDREY	REGION
FILIPPETTI Aurélie	91	93 168	-	-
KLINKERT Brigitte	40	116 120	49	134 413
FÈVE Louise	42	28 091	-	-
PHILIPPOT Florian	53	74 980	-	-
JACOBELLI Laurent	163	227 775	171	290 554
MEYER Martin	10	39 568	-	-
TYANE Adil	0	5 262	-	-
ROTTNER Jean	156	335 954	223	445 189
ROMANI Eliane	105	157 461	187	234 450

RECENSEMENT

de la population à Chalindrey

Le recensement permet de mieux connaître la population en France et dans chaque commune.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, condition de logement, déplacement, mode de transport...) mais également sur le nombre de logements.

Vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur à partir du 17 janvier 2022. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurera sa photographie et la signature du Maire.

Cinq agents ont été recrutés par la commune pour effectuer cette mission (nom et photo des agents ci-contre).

Vous avez également la possibilité de vous recenser par internet <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Un questionnaire vous sera proposé. Y répondre est une obligation et toutes vos données resteront confidentielles.

Equipements collectifs et aménagements de Chalindrey dépendent de la population officielle recensée

Votre participation est importante pour l'économie de notre commune.

Merci à vous.



**Le recensement de la population se déroulera
sur la commune de Chalindrey
du 20 janvier au 19 février 2022**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT

Les agents recenseurs

Nathalie Jaughey



Maryline Garnier



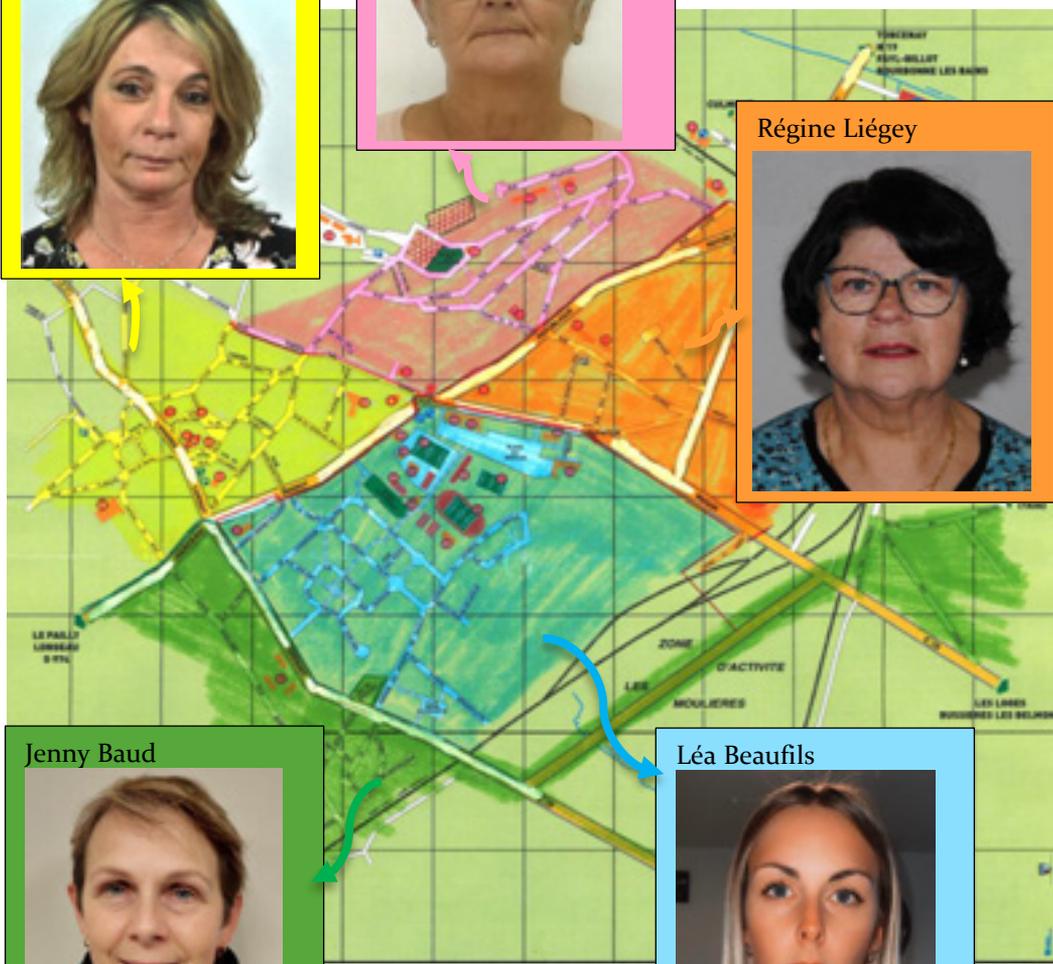
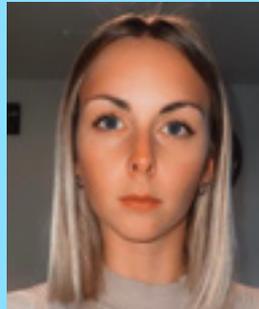
Régine Liégy



Jenny Baud



Léa Beaufls



NETTOYONS LA NATURE

2^{ème} édition

Le samedi 11 septembre 2021, en partenariat avec le CSC Section Foot et l'ADPJ, La commune a organisé la 2^{ème} édition de « Nettoyons la Nature ». Une trentaine de personnes dont une douzaine d'enfants a répondu à l'appel.



Chaque bénévole était équipé de gants, de gilets et de sacs de poubelles. Six circuits couvrant l'ensemble de notre bourg-centre avaient été délimités à l'avance par les adjoints. Encore cette année, *près de 70 kg de divers déchets ont été ramassés*, en particulier des mégots et des masques...

C'est trop ! Restons vigilants !

Pensons à nos enfants, pensons à notre chère planète !



Un grand merci à l'engagement de ces habitants, adultes et enfants.

Rendez-vous pour la 3^{ème} Edition avec plus de monde



LE SMICTOM

A votre service

La recette ANTI-GASPI Cookies de Noël

LISTE DES INGREDIENTS :

- Restes de chocolats de Noël (200g)
- 1 c. à café de vanille
- ½ c. à café de bicarbonate
- ½ c. à café de sel
- 100g de cassonade
- 1 œuf
- 50g de sucre
- 70g de beurre
- 200g de farine

1. Fouettez l'œuf et les 2 sucres
2. Ajoutez la vanille, le beurre fondu, le sel et le bicarbonate
3. Intégrez la farine en 2 ou 3 fois
4. Ajouter 100g de reste de chocolat brisés
5. Formez des boules et disposez-les sur une plaque recouverte de papier cuisson
6. Enfoncez encore quelques morceaux de choco sur chaque cookie
7. Passez 10 minutes à 180°C
8. Laissez refroidir sur une grill avant de déguster.

Bien trier, C'est mieux respirer



Il est plus confortable de trier mes déchets recyclables en vrac dans le bac de tri plutôt qu'en sac.

A chaque déchet sa poubelle !

J'associe à chaque déchet le numéro de la bonne poubelle en respectant les consignes de tri en vigueur.



a = ___ b = ___ c = ___ d = ___ e = ___



f = ___ g = ___ h = ___ i = ___ j = ___



1 2 3 4

Nos déchets en chiffres

Ensemble, continuons à diminuer notre production de déchets !

232 kg
par habitant



En 2018

- 74 kg

158 kg
par habitant



En 2021

Tous au compost



Je composte toute l'année en triant mes déchets alimentaires et verts au profit de mon jardin.

Financé par



Pour en savoir plus et commander un bac de tri ou un composteur, rendez-vous sur la nouvelle version de notre site internet www.smictomsud52.fr

Mr Patrick DOMEQ, Président du Smictom Sud 52



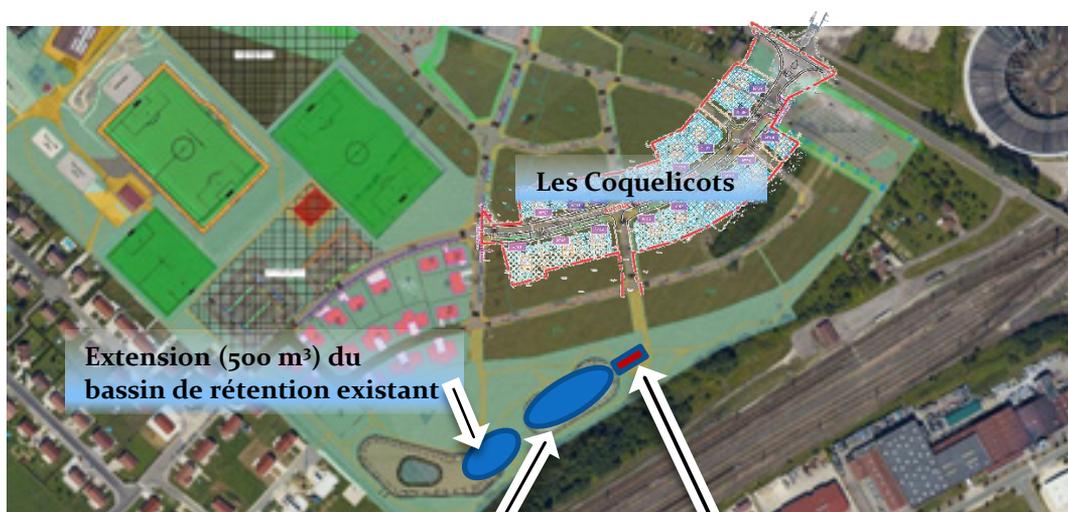
ZONE SONJEOT

Les travaux du nouveau lotissement Les Coquelicots

L'aménagement de la zone devant recevoir toutes les eaux pluviales du nouveau quartier Sonjeot a été réalisé cet été par l'entreprise Bongarzone de Poinson Lès Fayl.

L'agrandissement du bassin de rétention existant va permettre de recevoir 4853 m³ d'eaux pluviales.

La création en amont d'un second bassin de 547 m³, précédé d'un ouvrage enterré (bassin de traitement et décantation des 1^{ères} pluies) de 54 m³, permettra de traiter ces eaux en cas de pollution accidentelle.



Bassin de rétention des eaux pluviales de 547 m³



Bassin enterré de traitement et décantation des 1^{ères} pluies de 54 m³

LA RUE DES FRERES LUMIERE

En images...



De nouvelles constructions sont en cours rue des Frères Lumière, dans le lotissement Les Bleuets.

Toutes ces parcelles ont trouvé preneur.

La Société Hamaris réalise :

- 4 pavillons individuels,
- ainsi que 10 logements en semi-collectif.



Rue des Frères Lumière avec un accès direct à la future résidence seniors.

EN COURS ET A VENIR

Les travaux...

Zone Sonjeot

Lotissement Les Coquelicots : poursuite des travaux et réalisation de la voirie, des réseaux secs et humides entre l'avenue Général de Gaulle et la rue du Maquis.

Ce lotissement accueillera 17 nouvelles parcelles de terrain constructibles : 10 parcelles sont réservées.

Accessibilité de la Mairie :

La consultation pour la réalisation des travaux a permis de retenir huit entreprises de différents corps de métiers. Estimation des travaux : 207 000€ HT- Durée des travaux : environ 7 mois



Réfection de la toiture de l'église :

Le cabinet Juvenelle de Bar-Sur-Seine (Maître d'œuvre de la commune) a estimé ces travaux à 789 964,80€ TTC.

Les entreprises pour cette rénovation ont été consultées en octobre.

Les travaux sont programmés sur deux années civiles (fin 2021 et 2022).



Cités 3ème tranche :

L'entreprise Bongarzone de Poinson-Lès-Fayl a été retenue après consultation pour réaliser les travaux de réhabilitation des réseaux et de la voirie d'une partie de la rue de Paris.

La proposition de l'entreprise retenue est de 1 896 000 € TTC.

Un groupement de commandes a été signé entre la commune, la Communauté de Communes des Savoir-Faire et le Foyer Rémois pour réalisation des travaux.

RÉSIDENCE SENIORS

Bientôt,

La pause de la première pierre



Notre commune de Chalindrey travaille depuis plusieurs mois avec la société Mon Logis du Groupe Action logement afin de concrétiser notre projet de résidence seniors. Dans un contexte actuellement compliqué (pénurie de matériaux, hausses du prix des matériaux de construction, covid), Mon Logis a lancé un Appel d'Offres pour la réalisation de ce projet.

Leur commission (CAO) se réunira mi-décembre pour statuer sur la fructuosité ou non de cette consultation.

Si tout se passe comme nous l'espérons, nous pourrions envisager un démarrage de travaux au printemps 2022.

INFOS
PRATIQUES

PanneauPocket : l'application pour rester connecté avec votre commune – www.panneaupocket.com

Acte d'état-civil : demande à faire en mairie → TOUJOURS GRATUIT ou sur www.service-public.fr

Recensement des jeunes à 16 ans : à faire en mairie (pour effectuer la journée de citoyenneté)

Linggo : tous les transports en un seul endroit (transport à la demande, co-voiturage, horaires de train...) – www.linggo.fr
Appel gratuit : 0 800 330 130

Marché de Chalindrey : chaque jeudi de 8h à 12h

Permanence Trésor Public : le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h
A la Maison des Services – Espace France Services

Travaux bruyants autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et fériés de 10h à 12h

GARANTIE JEUNES

La Mission Locale sur Chalindrey

Durant le mois de juin, sous la houlette de Monsieur Mattiussi, un groupe **Garantie Jeunes** a été mis en place sur notre commune. Il a concerné 6 jeunes qui ne peuvent se déplacer pour participer aux sessions menées sur Langres.

La Garantie Jeunes est un dispositif financé par l'état (Ministère du travail) à destination des 16 - 25 ans qui se trouvent sans emploi, ni formation, ni scolarité et dont la situation sociale est financièrement insuffisante.

Elle permet à ces personnes de profiter d'une indemnité de 495 Euros par mois, pendant un an ferme, en contrepartie de leur engagement dans la conduite de leur parcours de recherche d'emploi.

Cela se traduit par l'obligation de participer à un temps collectif en début de parcours, d'engager réellement des démarches concrètes en entreprise et de maintenir des contacts réguliers avec le conseiller Mission Locale chargé de l'accompagnement.

Chaque groupe Garantie Jeunes construit son propre programme, en début de session. Celui de Chalindrey a été pensé autour des questions suivantes :

- Quelles sont les ressources du territoire en matière d'emploi, de formation ?
- Qu'est-ce que la mobilité ? En quoi est-elle nécessaire pour avancer ?
- Pourquoi communiquer ?
- Quels sont les avantages de prendre contact avec les entreprises, de rencontrer des salariés, faire des stages, intégrer un emploi... ?
- Quels sont les interlocuteurs de l'emploi et à quels dispositifs donnent-ils accès ?



La participation de ces jeunes est plutôt satisfaisante puisque, sur les six :

- Un a trouvé un emploi chez Mc Donald.
- Un a trouvé un contrat d'apprentissage dans le domaine de la "petite enfance".
- Deux sont en attente d'une intégration sur un chantier d'insertion.
- Un poursuit ses recherches d'apprentissage en pâtisserie, et, doit provoquer des périodes de stages pour son éventuel recrutement.
- Un rencontre davantage de difficultés et va profiter d'évaluations (Pass avenir et DAT5) pour faire des choix professionnels construits.

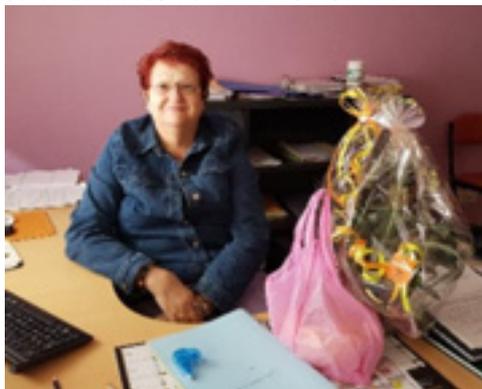
Si vous vous sentez concerné et voulez profiter de cette Garantie Jeunes, n'hésitez pas à contacter la Mission Locale.

Sylvain MATTIUSSI

AU COLLÈGE

De nouvelles recrues

Après avoir occupé le poste de secrétaire du collège près de 46 ans, Mme Elisabeth Moisy cède sa place à Perrine Schieron. Quant à Mme Elena Gologurshi, elle assurera les fonctions de gestionnaire, suite au décès de Mme Lombard.



Dernier jour pour Mme Moisy

Les effectifs :

190 élèves ont fait leur rentrée. Le collège perd encore une classe, suite à l'inscription de certains élèves dans d'autres établissements du secteur.

Il n'y a désormais que deux classes pour chaque niveau, ce qui représente 54 élèves en 6ème, 36 en 5ème, 52 en 4ème et 48 en 3ème.

En espérant que cette baisse d'effectifs ne soit pas grandissante car le collège pourrait se trouver en danger.



Elena la gestionnaire et Perrine la secrétaire

PENSEZ-Y

Chèque Cinéma millésime 2022

Ville de **CHALINDREY**

3 **TICKETS PAR ENFANT**

donnant droit à une place
au Cinéma Familial de Chalindrey
au tarif de 2 euros

Conditions : habiter à Chalindrey et être âgé de 6 à 18 ans (année de naissance de 2004 à 2016).

Obtention : se présenter à la mairie avec livret de famille + justificatif de domicile.

UN ARRÊT A CHALINDREY

De la 1^{ère} édition de l'EST'ival des Sciences le 24 juillet 2021

L'association Communica-sciences a organisé pour la première fois l'EST'ival des Sciences.

Du 9 au 31 juillet 2021, une tournée de 20 événements de culture scientifique dans tout le Grand Est, jusque dans les petites communes, à raison de deux interventions par département, a été mise en place.

Ces interventions ont été réalisées par des scientifiques issus de laboratoires de recherche publique de la région, accompagnés par des médiateurs de l'association, afin d'aborder une thématique de recherche, de manière ludique et accessible à tous.

Ci-joint le programme pour notre ville.



Des quizz amusants sur les secrets des appareils d'échographies, de radiographies, de scanners et IRM étaient prévus mais la météo a écourté l'animation scientifique. Espérons une nouvelle intervention en 2022.

La place du marché a pu les accueillir en toute sécurité.

Pourquoi "l'image rit" médicale ?

Dans des séries comme Grey's Anatomy, Dr. House ou encore Hippocrate : le personnel soignant utilise couramment toute une panoplie d'appareils pour voir à l'intérieur du corps de leurs patients afin de les aider à établir leurs diagnostics : tout y passe : scanner, IRM, échographie, radiographie ... Mais vous êtes-vous déjà demandé comment fonctionnent tous ces appareils ? A quoi servent-ils ? Pourquoi cherche-t-on à les améliorer et comment est-il possible actuellement d'obtenir des images d'organes en mouvement ?

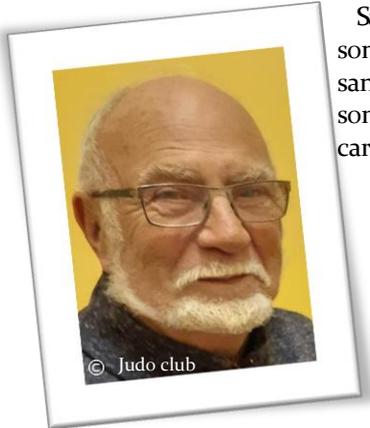
Intervenants : Pierre Aublin, doctorant & Jean-Sébastien Louis, post-doctorant



DU CÔTÉ DU CSC

Henri Le Cam, un personnage

Figure emblématique de notre commune, Henri Le Cam l'un des piliers fondateurs du judo-club de Chalindrey. Aux côtés d'Yves Bresson puis de Guy Richard, il crée ce club en 1976 et en sera le Président en 1989.



Sa présence et son dévouement sans limite pour son club lui sont caractéristiques.

Tous les licenciés sont un peu ses enfants et il n'a pas hésité à faire des sacrifices pour les soutenir sur leur parcours sportif et même parfois en dehors de ce contexte. Il a su montrer l'exemple aux bénévoles du club qui, eux aussi, donnent sans calculer. Il arrive à les motiver comme personne et sait qu'il peut compter sur eux.

Maître dans l'art de rechercher des subventions, il a modernisé le bâtiment de la rue Hoche : peintures intérieures, sauna, appareils de musculation, installation d'un bureau ...

Même après avoir laissé sa place de président, il n'a pas quitté le navire et continue de donner de bons conseils pour assurer la suite.

Les membres du judo lui sont tous reconnaissants pour son implication dans la vie associative.

Monique GERSON-THOMAS

Labellisation FFF pour l'école de Foot

Depuis plusieurs années, la section foot travaille sur le Programme Educatif Fédéral mettant en avant les valeurs citoyennes à transmettre à la jeunesse et à l'école de vie.

Ce label FFF a été obtenu tout d'abord grâce à l'investissement des encadrants, puis grâce aux projets associatifs, ainsi qu'aux installations sportives mises à disposition gratuitement par la commune.



FÊTE DE LA BIÈRE

1^{ère} édition



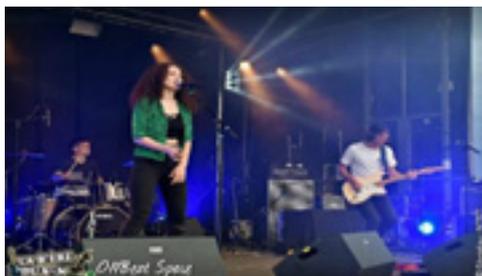
L'évènement nommé « La Bière du Son » organisé par les cheminots Sportifs de Chalindrey, en partenariat avec notre bourg-centre et des sponsors locaux, a remporté un vif succès.



Cette première édition a eu lieu sur la place du marché aménagée d'ailleurs pour accueillir des événements de cette ampleur. Cette manifestation a su rassembler 17 artisans brasseurs et 12 producteurs du pays Made in Langres.

Des artistes musicaux ont su animer cette soirée de façon très dynamique et ont su répondre aux attentes du public.

Cette journée a été clôturée par des concerts avec trois groupes : OffBeat Space, Bepolar Club et Alambig



**Bravo à tous et
donnons-nous rendez-
vous l'année prochaine
pour la 2^{ème} Edition**



Le rock de Bepolar club.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une belle reprise

Un forum très attendu par les associations et la population.

Plus de 30 associations et sections ont présenté les conditions et les dates de reprise des activités. La section judo a proposé une initiation dans une structure gonflable installée aux abords du socio. Une démarche qui a été appréciée par les visiteurs.

Malgré le pass sanitaire, ce rendez-vous a attiré plus de 230 personnes venant de Chalindrey et des villages alentours.

Un moment convivial très apprécié par tous.

Rendez-vous l'année prochaine pour le 5^{ème} forum avec la présence de toutes nos associations et sections.



Liste des associations de Chalindrey consultable sur le site internet de la mairie www.ville-chalindrey.fr et également disponible à l'accueil de la mairie sous la forme du répertoire des associations.



LES VAGABONDS DU 52

A la rescousse

Ce printemps et cet été, l'association Les vagabonds du 52 a encore une fois fait preuve d'efficacité. En effet, en plus d'avoir recueilli... chats adultes et ... chatons, elle a également permis de retrouver le maître de ce chien, perdu dans la zone industrielle et recueilli par un promeneur. Parce que ce chien est muni d'une puce d'identification, il a pu retrouver très rapidement son maître.

Donc, en plus de la stérilisation de votre animal, **N'HESITEZ PAS A LE FAIRE IDENTIFIER !**



DONS TOUJOURS POSSIBLES EN MAIRIE
POUR CETTE ASSOCIATION (litière, petites couvertures, jouets, alèses ...)

Le judo club fait sa rentrée

Depuis septembre, les judokas de Chalindrey et de la section de Vaux-sous-Aubigny reviennent sur les tatamis. De nouveaux sportifs arrivent encore pour découvrir les activités proposées : Judo et Taïso.

Dès l'âge de 4 ans, les enfants peuvent venir sur nos tatamis, les mardis, mercredis et vendredis pour découvrir ce sport. Ils seront encadrés par des enseignants diplômés d'Etat.

Le judo club compte, depuis juin 2021, cinq enseignants dont Nadia Fischer qui a obtenu son diplôme.



Damien PETITJEAN,
 Judo club

TRIBUNE

de l'opposition

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale en application de l'article L.2121-27-1 du CGCT Modifié par la LOL n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83

CHALINDREY SE DISTINGUE AILLEURS !

Cet été, la météo capricieuse n'a pas remonté le moral aux Haut-Marnais. Mais les Jeux Olympiques de Tokyo, ont apporté une belle éclaircie avec l'exploit d'Axel Clerget (*5ème Dan*) médaillé d'or par équipe dans la discipline Judo.

Si la Haute Marne respire et inspire ... Si notre région a un incroyable talent ...
Chalindrey se distingue au-delà des frontières départementales avec le sport, la culture, l'art et bien d'autres disciplines ...

Serge - Auteur du livre *Chalindrey Culmont Torcenay 100 ans de cartes postales*.

Ce recueil est en majorité composé de cartes postales et complété par des textes explicatifs. Livre aisément lu par les Haut-Marnais mais aussi feuilleté jusque dans les Côtes d'Armor (22) ...



Christian - Coureur à pied - Qualification jusqu'à Boulogne/Mer (82). Champion de France M5 du 10 kms à Langueux (22) et du Semi Marathon aux Sables d'Olonne (85) en Septembre 2021.

Palmarès : 7 Médailles d'Or/1 Médaille d'Argent/2 Médailles de Bronze/Podium Marathon de New York. Prépare les championnats de France de Cross Country à Montauban (82) pour Novembre 2021.

Damien - Moniteur de Judo - Classé en 2021, premier Judoka 4ème Dan au Club Sportif de Chalindrey. Responsable d'arbitrage ainsi que des jeunes au Comité Départemental Sud Haut-Marnais. Nommé arbitre interrégional. Sollicité par La Ligue Grand Est pour être responsable d'arbitrage du bassin champenois. Contacté par la Fédération Française de Judo au stage annuel des formateurs d'arbitrage.



Mélodie - Artiste complète en Chant, Danse et Musique. Élément incontournable du Groupe ALAMBIG. Présente à Chalindrey en fin d'été sur deux événements associatifs. De Chalindrey à l'Afrique de l'Ouest en passant par diverses villes de France, sa voix puissante et son énergie séduisent les spectateurs.

Léo - Cycliste formé à Chalindrey (de 2007 à 2010) Devient récemment professionnel en signant dans une équipe allemande de cyclisme. «J'ai toujours rêvé d'être pro. Si j'en suis là, c'est grâce à lui ... (Jean Claude L. entraîneur bien connu de la ville de Chalindrey) et à mes parents».



Et Vous ! Plus passionnés les uns que les autres, nous pensons aussi à vous ... Auteur, Sportif, Acteur, Artiste, Manuel ...
La passion est inestimable dans la vie de chacun.

Vivez pleinement vos envies et vos émotions et si vous pouvez les partager c'est encore mieux !

Certes !

La Ville de Chalindrey, le Département de la Haute Marne et la Région Grand Est
Accompagnent le Sport, la Culture, l'Art et bien d'autres disciplines.

Brigitte SCORDEL-Véronique MICHEL-Bernard DONNET

(Rédaction : Mardi 5 Octobre 2021)

LA VIA FRANCIGENA

Vue par Serge Thévenot



La Via Francigena est un chemin de pèlerinage qui va de Canterbury jusqu'à Rome. Son tracé historique est celui emprunté par Sigérik en 990, afin de recevoir du pape Jean XV le pallium*, symbole de sa nomination d'archevêque de Canterbury.

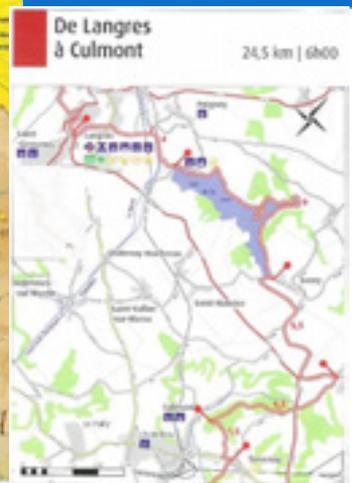
Sur le chemin du retour, il rédige un journal de voyage relatant les 79 étapes nécessaires pour ce périple de 2000km. Moins célèbre que le chemin de Compostelle mais tout aussi grandiose, la Via passe par le sud de l'Angleterre, la France, arrive en Suisse par le Grand Saint Bernard, traverse l'Italie par la vallée d'Aoste, le Piémont, la Ligurie, la Toscane et le Latium, jusqu'à Rome. Elle a été classée grand itinéraire culturel du Conseil de l'Europe en 2004.

Une marche événement « Via Francigena Road to Rome 2021 » s'est déroulée de Canterbury jusqu'à Santa Maria Di Leuca, du 15 juin au 18 octobre 2021. Vous avez pu croiser des pèlerins empruntant ce chemin les 10, 11, 12 juillet puisque son tracé passe par les communes de Culmont, Torcenay et par le Foulot.

Le tracé historique passe plus au sud par les Archots, empruntant ainsi l'ancienne voie romaine, de Langres à Besançon par Grosse Sauve. Dans notre région, la Via se confond avec le sentier de grande randonnée, le GR 145, qui contourne le lac de la Liez pour des raisons touristiques, avant d'arriver à Culmont.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter Serge Thévenot, ou à vous rendre dans les offices de tourisme.



* 1. À Rome, manteau d'origine grecque formé d'une pièce de laine rectangulaire. 2. Bandelette de laine blanche, semée de croix noires, que portent, en certaines occasions, le pape et les archevêques métropolitains.

LES TRUCS DE TATA MILIE

La chasse aux taches grâce au citron



Vaincre une tache de gras ou de jus de fruits :

Tremper la pièce de tissu dans de l'eau citronnée, à raison d'une dose de citron pour cinq doses d'eau chaude. Recouvrir la tache de gros sel. Laisser agir pendant une bonne demi-heure. Rincer à l'eau claire.

Plus vous agissez vite, plus le résultat s'en ressentira.

Et les taches de sang :

Tremper le plus vite possible le tissu dans de l'eau froide additionnée de citron. Laisser tremper quelques minutes.

Pour les taches de sang plus anciennes, frotter le tissu avec de l'eau généreusement citronnée et salée au sel fin. Laisser agir puis laver le tissu dans une eau savonneuse.

SUDOKU

AVOUS
DE JOUER

Un **sudoku** est un jeu de 'logique', il est composé de 81 cases segmentées en 3x3 blocs de 3x3 cases.

Il faut remplir la grille avec des chiffres de 1 à 9, de sorte que, chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Un sudoku n'a toujours qu'une seule solution possible, à vous de la trouver.



		5		3				
9	6			1				4
	8		6	2	9			
								4
6	2		7	4	5		9	3
7								
			3	5	4		1	
	5			6			3	8
				7		6		

A TABLE !

Pain au miel, ancêtre du pain d'épices

Par ces grands froids, rien de tel qu'un bon dessert à base de miel, pour se réchauffer.

Dès l'Antiquité, les Egyptiens, les Grecs, puis les Romains se sont délectés d'un pain au miel dont voici la recette. La forme que nous connaissons aujourd'hui serait d'origine chinoise.



Les ingrédients :

- 400 ml de lait
- 100 g de sucre roux (vergeoise si possible)
- 250g de miel liquide (le faire chauffer à feu doux pour le rendre liquide)
- 1 cuillère à café de bicarbonate de soude alimentaire (à défaut, de la levure chimique mais comme son nom l'indique, elle est chimique)
- 1 à 2 cuillères à café d'un mélange d'épices fait par vos soins : cannelle, gingembre, anis, cardamome... suivant vos goûts.

Recette :

Faire chauffer le four à 220°C (thermostat 8-9). Graisser le moule à gâteaux.

Dans une casserole, verser le lait et ajouter le miel et le sucre.

Mettre à chauffer sur feu moyen pendant quelques minutes tout en remuant jusqu'à ce que le miel et le sucre soient fondus.

Retirer du feu le mélange quand il est chaud et ajouter les épices. Mélanger.

Verser la farine dans un saladier. Ajouter le bicarbonate de soude. Mélanger.

Ajouter petit à petit le lait sucré tiède, en remuant bien pour éviter les grumeaux.

Verser la pâte dans le moule et mettre à cuire pendant 10 minutes à 220°C puis baisser le four à 180°C et laisser cuire 40 minutes.

Pour conserver longtemps ce pain au miel et pour qu'il ne se dessèche pas, le placer dans un sachet en plastique ou le manger rapidement 🥰 !!!

Bonne dégustation !

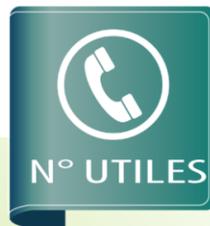


GLOSSAIRE :

ADPJ	Association Départementale Prévention Jeunesse
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CMJ	Conseil Municipal des Jeunes
FFF	Fédération Française de Football
SMICTOM	Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets (de la Haute-Marne)
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté

Solution au Sudoku :

2	7	5	4	3	8	9	6	1
9	6	3	5	1	7	8	4	2
4	8	1	6	2	9	3	7	5
5	3	9	1	8	6	7	2	4
6	2	8	7	4	5	1	9	3
7	1	4	2	9	3	5	8	6
8	9	6	3	5	4	2	1	7
1	5	7	9	6	2	4	3	8
3	4	2	8	7	1	6	5	9



SMICTOM (ordures ménagères) : 03 25 84 43 71

Assainissement - CCSF : 03 25 88 46 43 – 06 77 70 44 55

Eaux pluviales - Mairie : 03 25 88 50 17

SAUR (compteur d'eau) : 03 70 48 80 00

Gendarmerie de Chalindrey : 03 25 88 92 80 (jeudi de 8h à 12h)

Pompiers : le 18 ou le 112

Trésor Public - Langres : 03 25 87 04 18

Espace France Services (accompagnement démarches administratives et numériques) : 03 25 84 87 51

CIAS AVENIR :

Maintien à domicile et portage de repas : 03 25 84 87 48

Périscolaire Les P'tits Potes : 03 25 84 87 52

Micro-crèche Les Tous P'tits potes : 03 25 88 23 15

ÉTAT-CIVIL...

Du 11 juin à novembre 2021

➔ Naissances



Juliann, Lenny, Liam, Lya,
Inayah, Zaven, Kasaïa, Louanna,
Lola, Iris, Mattéo, Gabin

➔ Mariages



Johan GUYOT et Gaëlle CROS,
3 juillet
Elodie MATHIEU et Quentin MOREL,
17 juillet
Joffrey PIOCHE et Angélique
BERTOCCHI,
24 juillet
Franck GRENOM et Christelle GOBERT,
14 août
Isabelle FISSON et Laurent JAUMOT,
25 août
Jérôme COUSIN et Maud BERTHOLLE,
18 septembre

➔ Décès



Christiane LAMY, 22 juillet
Yves BOULET, 6 août
Annie BOUCHER, 8 août
Marie MOUILLERON, 11 août
Alain DÉBITTE, 12 août
Henri SCHNEIDER, 13 août
Roger TRIPET, 16 août
Jacqueline THOMAS, 26 août
Paul GROS, 4 septembre
Christian DEVAUX, 7 septembre
Marcel SIRI, 17 septembre
Marie-Josèphe DELERS, 24 septembre
Raymond HAUER, 27 septembre
François DRUT, 29 septembre
Alain POINSOT, 13 octobre
Paulette MICHEL, 25 octobre
Jeannine DIDIER, 10 novembre
Louise DENISET, 22 novembre
Miroslav STOYANOV, 26 novembre



Mairie de Chalindrey : 47 rue de Langres – 52600 Chalindrey – tél 03 25 88 50 17
contact@ville-chalindrey.fr – www.ville-chalindrey.fr –  panneaupocket.com

Directeur de publication : Jean-Pierre Garnier – **Rédactrice** : Emilie Foussadier

Membres de la commission communication : Marie-Christine Beaufile, Nicole Garnier-Genevo, Josselin Iwaszko, Caroline Kanicki, Véronique Michel – **Secrétaire de la commission** : Sonia Collier

Conception : Mairie de Chalindrey - Dépôt légal 25052019.1427

Impression : La Manufacture, imprimeur à Langres

Crédits photos : Mairie de Chalindrey – Caroline Kanicki (couverture) – © Pixabay



Horaires du secrétariat de la mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
Le Samedi matin de 9h00 à 11h30

Achévé d'imprimer en décembre 2021
sur les presses de
La Manufacture - Imprimeur – 52200 Langres
Tél. : (33) 325 845 892

N° imprimeur : 211274 - Dépôt légal : décembre 2021
Imprimé en France



ÉVÉNEMENTS

1^{er} semestre 2022

Don du SANG 

**3 février
7 avril
7 juillet**

Sous réserve du respect du protocole sanitaire :

Marché du GEEK
Geek In Time
...8. et 9
janvier



Loto Escargots en Folie



20 février

Kermesse Paroisse 

27 février

Carnaval Des écoles



5 mars

Bourse Moto-club



26 & 27 mars

Concert « Sortilèges »
»
La Lyre



3 avril

Chasse aux œufs
ASC



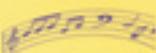
17 avril

Exposition De Pâques



16 au 18 avril

Concert Au Gré du Vent



23 avril

Loto Supporters Foot



30 avril

Mai du Rock 3
ASC



21 mai

Concert Section Evènement



4 juin

Fête des écoles



10 juin

Gala de Danse



18 et 19 juin

Fête de la musique



25 juin

Vide-grenier Supporters Foot



26 juin